

Villefranche 7804

Fraternité Progressivè - G.O  
9 rue François Giraud.

n°1



Un 1<sup>er</sup> inventari a été fait par le Cp. de Villefranche le 9 septembre 1940

Par ordonnance du 12 septembre 1940, le fendeur du Tribunal de Villefranche 7804 a nommé M. Duchamp Claude, licencié en droit, agrégé en Barreau, administrateur séquestre des biens meubles et immeubles du groupement dissous "Fraternité Progressivè" et comprenant notamment un immeuble sis à Villefranche 7804 9 rue François Giraud ainsi que divers objets mobiliers s'y trouvant.

Ce mobilier comprend un buste de la République, une table en bois, 14 chaises, une bibliothèque placard avec livres - 1 canapé, 5 drapereaux tricolores, 5 porte-manteaux, 1 chaudière en cuivre, 4 candélabres, 8 bancs, 7 chaises, 1 phare avec tuyaux, 1 lustre, 7 appliques électriques, 1 échelle, 1 table ronde en fer, 1 chaise en fer et un cinéscope.

Les scellés ont été apposés par le Juge d'Appel le 30 septembre 1940 et levés le 14 octobre 1940.

Un inventari a été dressé par M. Bailler, notaire à Villefranche 7804 assisté de M. Gimot commissaire prisier.

Une société civile existe également et ~~est~~ <sup>elle</sup> propriétaire de l'immeuble. Elle a été constituée sous la forme de la loi de 1901, par acte sous seing privé, en juin 1921. Elle est propriétaire de l'immeuble qu'elle a acquis surant

acte reçu par M. Chervet, notaire à Villefranche le 21 juin 1928

Cette société civile est présidée par M. Fontaine,  
instituteur en retraite à Villefranche qui serait également  
président de la loge.  
Le secrétaire, trésorier de la Loge Fraternité Progressif  
est M. Vapillon, rentier, 46 rue de Chizy à Villefranche

L'activité de cette loge était très réduite pendant  
la guerre. Elle a cessé totalement à l'arrivée des  
Allemands et depuis lors aucune activité n'a été  
constatée.

( suite loge de Barane )

Venerable: Fontani Ville Neuve

Fraternité Progressives - G.O. dissident -  
9 rue François Girard -

Amovantani fait par Ep - 9 Septembre 1940  
Selles mis par Juge de Paix - 30 "  
Sequestre

Duchamp Claude

agréé - Barreau - 1884.

Sur instruction du Procureur de la République

notaire M Barthe  
à Villepauvre

Levée de selles le 14 octobre  
récotement d'Amovantani  
vente suivie

Barreau

Les amis de la Raison G.O.,  
me de la femme - dans l'acte qui  
appartient à la société civile  
les selles ont été prises par M Duchamp  
il y a une quinzaine de jours et la suite  
ordonnée par le Tribunal de Villepauvre.